

Le Lien Trigançois

I N F O R M A T I O N S & C O M M U N I C A T I O N S

DANS CE NUMÉRO :

EDITO	1
L'ÉCOLE	2
GALERIE DES ARTS	5
DES ABEILLES ET DES HOMMES	6
ÉTÉ THÉÂTRALE	8
COMITÉ DES FÊTES	11
ST ROCH 2011	12
CONFÉRENCE	13
SOCIÉTÉ DE CHASSE	15
CINÉ-CLUB	19
SOBRIQUETS	22
DÉLIBÉRATIONS CM	23
INFOS PRATIQUES	25

EDITO

Nous avons rarement vu autant d'empressement pour mettre vos articles dans ce numéro d'été 2011. Il comporte 25 pages d'informations sur les événements à venir, à garder précieusement sous l'oreiller.

Théâtres, expositions, cinéma, lotto, musiques, conférences, spectacles seront à l'honneur, sans oublier la Fête de la St Roch qui mobilise beaucoup de Trigançois, tous volontaires.

Violaine Souilhol.

AGENDA
2011**Samedi 4 juin**

Grand LOTO organisé par Société de chasse La Trigançoise
21h - Salle culturelle

Du 13 juillet au 13 août

Exposition (Voir page 9)
Du mardi au samedi
De 15 à 20h - Salle culturelle

Du 2 au 9 juillet

Semaine sur l'Afrique
La Sagne

Samedi 16 juillet

Ciné-club
Hiroshima mon amour
21h - Salle culturelle

Samedi 23 juillet

Conférence sur l'histoire locale
(Voir page 9)
11h - Salle culturelle

Samedi 30 juillet

Théâtre
Lili Calemboula
12 €
20h - Salle culturelle

Mardi 2 août

Spectacle de théâtre
et musique - 12 €
20h - Salle culturelle

Samedi 6 août

Récital de piano
Joël Holoubek
20h - Salle culturelle

13, 14, 15 et 16 août

(Voir page 11)
Fête de la St Roch 2011

Samedi 20 août

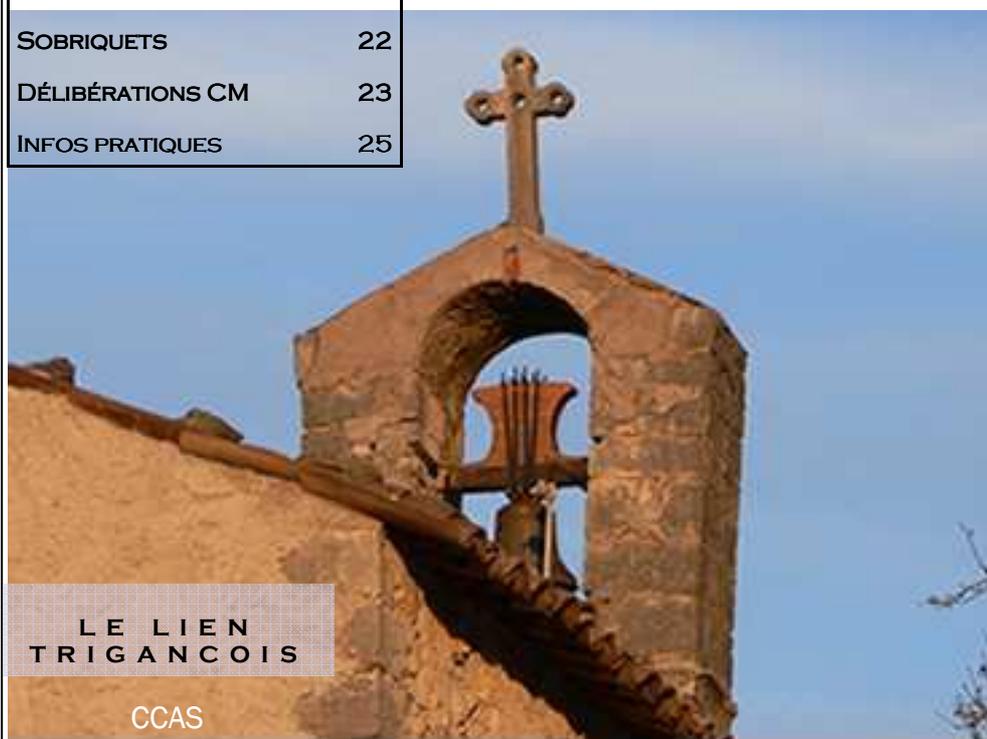
Conférence
Arts premiers
4€ - 26€ le repas - sur résa
10h30 - Château Trigrance

3 et 4 septembre

Banquet républicain
1851

Samedi 17 septembre

Conférence Arts premiers
Michel Frelat
Gratuit suivi d'un repas au
château.
Réservation obligatoire

LE LIEN
TRIGANÇOIS

CCAS

Mairie de Trigrance
Place St Michel
83840 TRIGANCE

Téléphone : 04 94 76 91 01
Télécopie : 04 94 76 92 44
Messagerie :
mairie.de.trigrance@mcom.fr

L'ÉCOLE

**Journée « EAU » à Trigance,
avec les écoles
de Comps et La Bastide
et la Maison de l'eau de Barjols.**

A Trigance, nous avons regardé les pièges à eau avec les Cycles 3 de La Bastide et de Comps : la Citerne Giraud, la Fontaine Giraud, le puits bouché...

Après, nous sommes allés à la salle communale pour écouter le monsieur de l'eau.

Puis, nous avons aussi regardé les pièges à eau de la Bastide et de Comps.

Nous sommes sortis de la salle, et on est allé manger : les enfants de la Bastide et de Comps, au pique-nique et les enfants de Trigance, à la cantine.

Moi, j'ai vu notre maîtresse Sylvie, Louise et quelques enfants de la Bastide et de Comps avec elles en train de faire des plrages : poissons et bateaux.

Puis, j'ai mangé, on a beaucoup parlé ; et puis Florian, Viktor et moi, nous avons regardé Tom en train de faire des mini jeux.

Et hop ! C'est reparti pour l'après-midi !

Maintenant, c'est les photos de deux sourciers et une photo de puisatier : ceux qui font des trous pour construire des puits. Ils utilisent un poids ou de la dynamite.

Et c'est la fin de mon compte rendu sur l'eau.

J'ai bien aimé parce que c'est bien de marcher et le monsieur de l'eau était intéressant.

Antonin



Dans la rue du puits.



A côté du lavoir.

Les élèves de Comps et La Bastide sont venus à Trigance. On est allé dans la rue pour observer les pièges à eau. Il y avait : des fontaines, des citernes, des bornes à incendie, des puits, la station d'épuration, des captages, le lavoir, le moulin, les caniveaux, les robinets, les toilettes. L'après-midi, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes pour regarder des photos sur l'écran : c' étaient les pièges à eau des autres villages.

Mon avis :

Le matin, c'était bien car on était dans la rue et l'après-midi aussi car on a regardé des documents sur l'écran.

Sylvio

Nous sommes allés dans le village, pour travailler avec les élèves de Comps et de la Bastide. Nous avons travaillé sur l'eau, nous avons montré différents pièges à eau dans Trigance.

Les pièges à eau sont : le lavoir- les égouts- la citerne- la station d'épuration- etc...

Après, nous sommes allés manger. Puis, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes. Les élèves des écoles de la Bastide et de Comps nous ont montré les photos de leurs villages, sur l'écran de la salle des fêtes. Les pièges à eau sont des objets qui servent à stoker ou canaliser l'eau.

Mon avis : J'ai aimé parce que j'ai appris ce qu'étaient les pièges à eau.

Tom

L'ÉCOLE SUITE

La journée sur l'eau à Trigance par les cycles 2.

Le matin, les élèves du cycle 2 ont fait des ateliers.

Dans mon groupe on était sept, on a travaillé sur l'eau. On a fait couler de l'encre avec la pipette et on a soufflé avec la paille. On est allé dans la cuisine pour faire les pliages. Ensuite, à la bibliothèque, Stéphanie nous a raconté une histoire. Puis on a dessiné sur une feuille et pris une éponge avec laquelle on a mouillé notre dessin.

Mon avis : J'ai beaucoup aimé les pliages.

Annaëlle

J'étais dans le groupe 4. Les maîtresses qui étaient avec mon groupe nous ont dit : « L'eau » et on a essayé de trouver des mots sur l'eau : Douche, égout, etc...

Après on a fait des dessins avec des feutres, puis on a tapoté avec une éponge.

On a aussi fait un bateau et après c'était l'heure de déjeuner.

Mon avis. J'ai bien aimé parce que les ateliers étaient faciles.

Florian

Le matin on a fait des ateliers avec l'école de la Bastide et Comps. On était par groupes de 8 élèves.

Les ateliers, étaient :

1er atelier : on prenait une feuille et, avec des pipettes, on prenait de l'encre, on mettait des gouttes et on a pris une paille, puis on a soufflé dans la paille et toutes les gouttes se sont éparpillées.

2ème atelier : on a dessiné aux feutres et avec une éponge mouillée, on l'a tamponné.

3ème atelier : On a fabriqué des poissons et des bateaux en papier plié.



Face à la vallée du Jabron.

Mon avis : J'ai aimé parce que l'école de Comps et l'école de la Bastide sont gentilles.

Louise

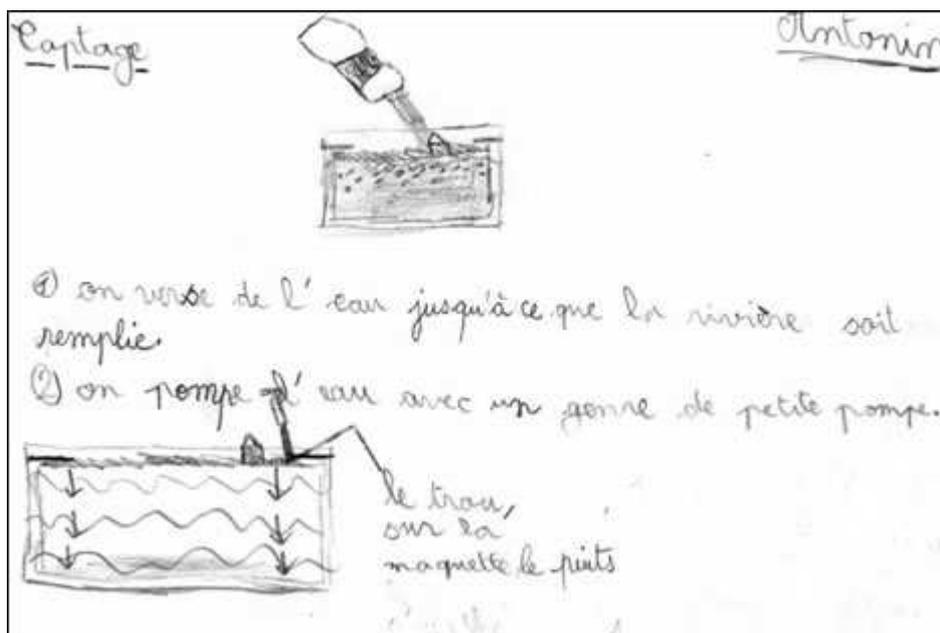
Travail à Comps sur l'eau.

Ce que nous avons appris :

J'ai appris à reconnaître les différents réseaux d'eau, à voir où passait l'eau potable sous la rue pour aller dans les maisons.

Il existe 3 réseaux d'eau : les réseaux d'eau potable, les réseaux d'eaux usées et les réseaux d'eau pluviale.

J'ai appris à reconnaître les plaques en métal dans les rues : les petites sont pour l'eau potable, les grandes pour les eaux usées et l'eau



L'ÉCOLE SUITE

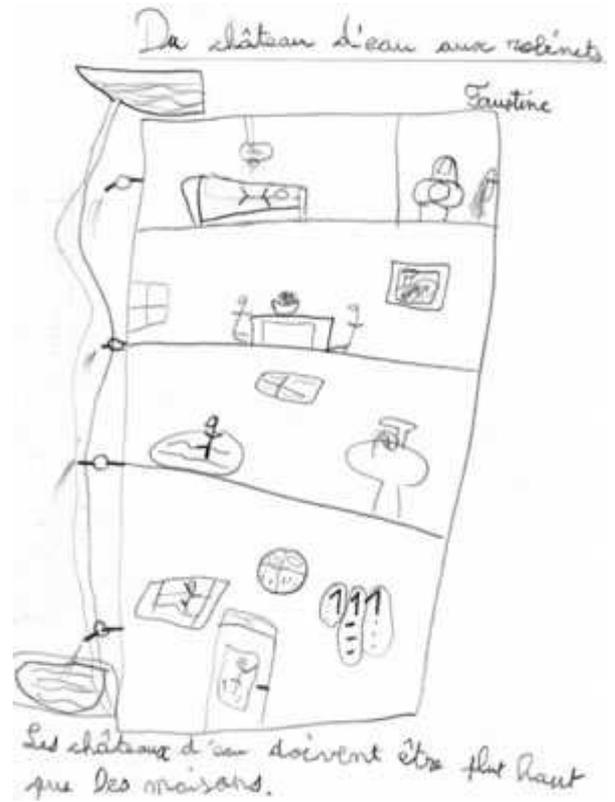
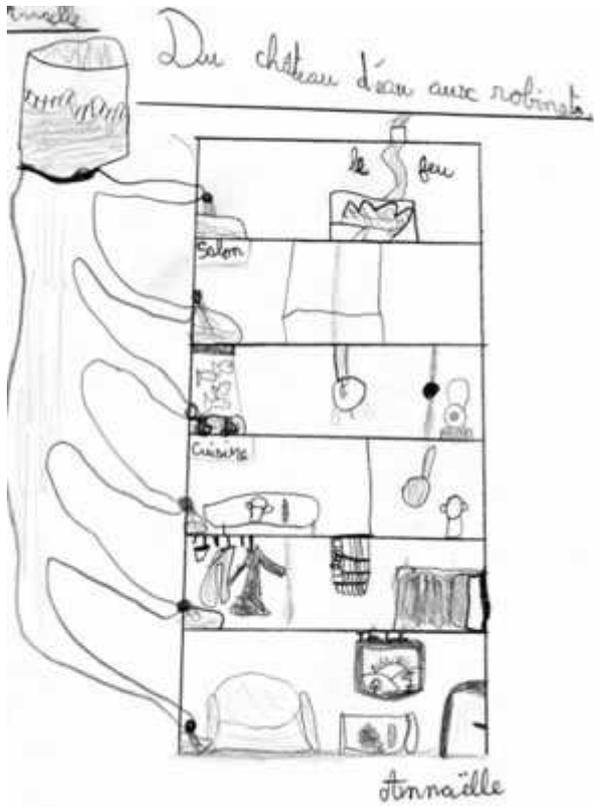
qui se trouve sous les grilles est l'eau pluviale. J'ai appris comment l'eau arrivait jusqu'aux robinets.

J'ai appris qu'il faut que le château d'eau soit plus haut que les maisons car il faut que l'eau

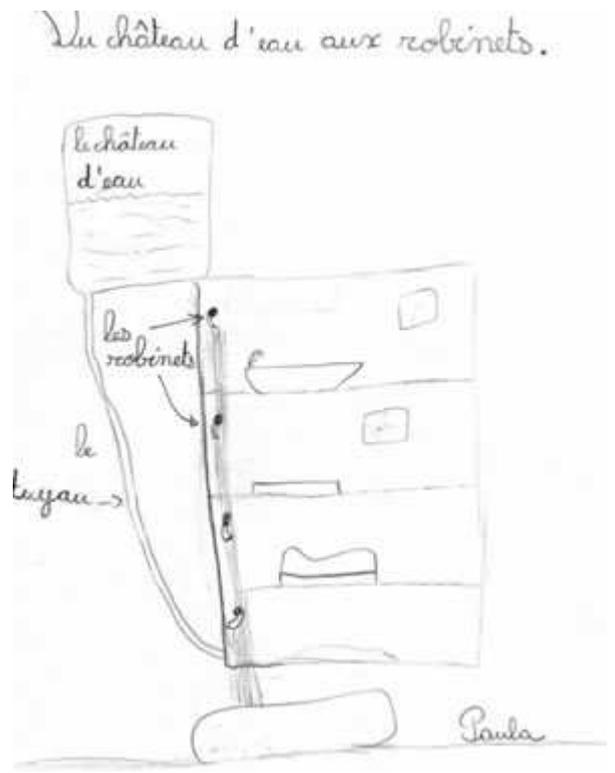
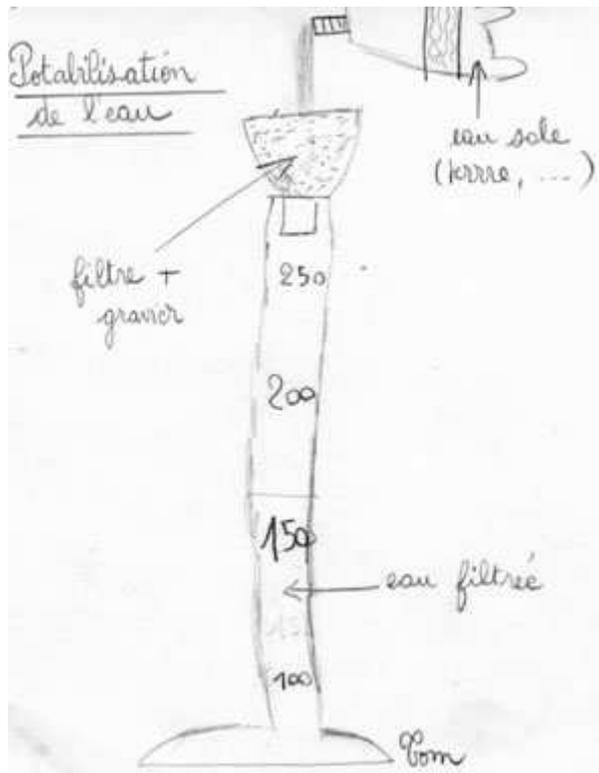
descende dedans et arrive jusqu'aux robinets.

J'ai appris que les roches ont des fissures, l'eau de pluie passe dans des fissures et l'eau ressort par une source.

La classe.



Les châteaux d'eau doivent être plus haut que les maisons.



LA GALERIE DES ARTS DE TRIGANCE

La galerie d'art de Trigance :
« Mélusine » a ouvert ses portes le 14
mai sur sa première exposition :
" Terres de lumière :
de la Provence aux déserts de sable "

Les somptueux paysages de la Drôme provençale sont depuis plusieurs décennies, les sources créatives de Jean-Pierre Rosier ; fuyant chaque été un Paris en gris camaïeux monochromes, il arpente les espaces vibrants des Baronnies, installant son chevalet dans les plus sauvages de leurs intersections telluriques ; et jusque dans le lit palpitant de l'Ouvèze, jusqu'à la pointe des peupliers pliant sous le Mistral, jusqu'aux pieds chaotiques des éclatantes dorsales calcaires, il capture les frémissements de l'eau, de la lumière et des pierres, « sur le motif » comme le disait Cézanne. Je le rencontrais quelquefois au hasard de mes promenades autour de notre petit village longtemps oublié de tous, sans oser le déranger ; je découvris un jour une grande toile abandonnée dans un buisson, livrée à la pluie et aux vents, ruisselante de beaux...

Homme et artiste discret, Jean-Pierre Rosier expose peu, malgré une œuvre intensément juste, sensuelle, chaleureuse et crépusculaire à la fois. Lorsque je décidai de reprendre la galerie des Arts, ma première pensée fut pour lui et pour l'hommage tendre et respectueux que je pouvais lui rendre en dévoilant ses merveilleuses aquarelles et quelques unes de ses grandes huiles sur toile qui nous unissent dans les mêmes souvenirs des mêmes lieux chéris des étés enfuis.

Dans l'ombre de son ombre, sur les sentiers incertains de la création, j'ai pris à mon tour les pinceaux ; à mon tour, recherché les Terres de lumière, la pureté des lignes d'horizon de notre Provence partagée, puis au cœur des déserts de sable où les hommes chevauchent, insectes minuscules, le dos magnifique des dunes. Lieux de très grande solitude, de très grand dépouillement, de très intenses vibrations ; lieux qui nous renvoient à nous-mêmes et ne rayonnent que par ce qui existe de plus profond, de plus intense et de plus vrai en nous.

Deux femmes travaillent la terre ; la pétrissent, la modelent, la sculptent, la parent de pigments ou d'oxydes précieux, puis la confient à la magie révélatrice du feu. De ces voyages au centre de la terre, de la maîtrise remarquable des patines, naissent des héros imaginaires, émouvants descendants des ancêtres de Cécile Chappat : bustes de pierre polie ou de bois usé, mariées shinto drapées d'ivoire pâle, guerriers aux fronts inclinés.....D'un autre feu, d'une autre source, roulent les sphères craquelées de Diane Truti, éclats du raku

sur noirs de lave, flamboyance des signes, nacre subtile de ses coquillages encore perlés de mer....

Terres magnifiées, habitées, vivantes : Terres de lumière.

Galerie d'art de Trigance : Mélusine
Exposition Terres de lumière

Peintures :

Brigitte GELMAN
Jean-Pierre ROSIER

Céramiques et Sculptures :

Cécile CHAPPAT
Diane TRUTI

Vernissage le 12 Juin 2011
à partir de 18h

Ouverte du
14 mai au 19 septembre 2011

De 15h à 19h tous les jours sauf le lundi

Et sur rendez-vous : 06.69.39.19.74

DES ABEILLES ET DES HOMMES SUITE

Et nous, profanes consommateurs de miel, peut-être pourrions-nous aussi réfléchir et modifier des habitudes qui nous paraissent anodines mais ne le sont pas ?

Ainsi exigeons-nous des abeilles qu'elles nous fournissent des miels spécifiques : de lavande, d'acacia, de châtaignier, de tilleul ; ce qui implique pour les apiculteurs de déplacer sans cesse leurs colonies pour être au bon endroit au bon moment ; beaucoup d'énergie dépensée, de stress accumulé, de risques encourus pour les abeilles et les hommes.

Soyons sincères avec nous-mêmes, un miel « de lavande » a-t-il le goût de la lavande ? Est-il meilleur qu'un miel de montagne ou qu'un miel toutes fleurs, qui pourraient être produits par des abeilles sédentaires bien adaptées à leur environnement ?

Ainsi voulons-nous acheter au plus bas prix ce kilo de miel que nous gaspillerons ensuite en le chauffant ou en l'utilisant comme un simple sucre pour la pâtisserie. Alors que le miel est un aliment d'une richesse et d'une alchimie si complexe (il n'y a pas de miel industriel !), que sa valeur marchande devrait être bien plus grande. Quarante mille kilomètres-butineuse pour obtenir un kilo de miel, et combien de milliers d'heures de travail des cirières, des nourrices, des nettoyeuses, des faux bourdons, des ventileuses, des gardiennes !

Ainsi succombons-nous sans vergogne à la mode des produits d'hygiène ou de beauté à la propolis, à la gelée royale, aux cures de pollen de fleurs, sans nous douter que nous contrainsons ainsi les apiculteurs à prélever ces substances vitales pour les abeilles, en plus de leur miel.

Ainsi ne pensons-nous jamais aux abeilles lorsque nous choisissons des arbres ou des fleurs pour nos jardins, alors qu'il ne serait pas si difficile de préférer des espèces mellifères, de laisser les fleurs sauvages s'épanouir avant de passer la débroussailleuse, de ne pas couper le vieux lierre qui s'accroche aux murs de pierre et qui leur offre à l'automne le nectar de ses

fleurs vertes.

Ainsi empoignons-nous avec empressement le pulvérisateur à la moindre attaque de pucerons ou de maladie cryptogamique sur nos roses stériles, disséminant aux quatre vents des molécules chimiques toxiques pour les abeilles et bien d'autres créatures.

Savons-nous seulement qu'une abeille butinera en priorité des fleurs nourries de compost et délaissera celles qui ont reçu des engrais chimiques ?

Nous sommes tous acteurs ; par notre ignorance, par notre inconscience, par notre désinvolture.

Nous pourrions devenir des metteurs en scène d'un autre genre de spectacle ; un spectacle où les abeilles, petites sentinelles irréprochables, seraient nos spectatrices privilégiées.

Brigitte GELMAN



E T É T H É Â T R A L

**Chers amis de
« l'Été Théâtral de Trigrance »**

Voici venir le 23ème Eté Théâtral de Trigrance avec, comme nous vous le disions dans notre éditorial du 5 Mai 2010, la réduction, effective, à 4 spectacles, du festival d'été 2010.

Quant au Festival 2011, malgré l'entreprise de démantèlement systématique des Collectivités Territoriales, (Conseils Généraux, Régionaux, Mairies, etc...) entamée par les « **Sinistres de l'Aculture** » qui nous gouvernent, entraînant les conséquences que l'on sait, sur le financement des secteurs sociaux, sanitaires, et bien sûr culturels, les 4 spectacles prévus seront maintenus coûte que coûte... Ah mais !...

A savoir :

THEATRE DE VERDURE DE « LA SAGNE » :

- 15 Juillet, 21h 30 ; « **SACHA GUITRY** »
Quatre courtes pièces de l'auteur, par la Cie
« UPPERCUTHEATRE » (Carqueiranne)
- 22 Juillet, 21h 30 ; « **DEBOUT, MON FILS** » par la « Cie DES MENTEURS », (La Seyne sur mer)
- 29 Juillet, 21h30 ; « **FIN DE PARTIE** » de Samuel Beckett ; par la Cie « SERIE ILLIMITEE » (Nice)
- 5 Août, 21h30. **Dîner-Spectacle** ; « **PROUDHON, MODELE COURBET** » Jean Pétrement ; par la Cie « BACCHUS » (Besançon)
- 12 Août, 16 h ; « **MAIS QUI A CROQUE LA LUNE ?** » Spectacle jeune public de Danielle Majeur ; Cie 'SERIE ILLIMITEE »

Voilà en ce qui concerne le Festival proprement dit ; mais, comme vous le savez déjà, depuis Janvier 2010, « L'ETE THEATRAL DE TRI-

GANCE », en partenariat avec la Cie « SERIE ILLIMITEE » désormais domiciliée à Trigrance, le principe d'une programmation « HORS SAISON » a été mis en place, et d'ores et déjà plusieurs spectacles et animations ont été produits au sein de la **Salle culturelle** mise à disposition des associations par la Mairie de Trigrance comme suit : Courant 2010 ; hormis 3 stages de théâtre, dont 1 réservé aux professionnels, animés par Jean Louis Russo de la Cie « Série Illimitée », ont été présentés au public Trigrançois :

- Octobre : **Le fétichiste** (Michel Tournier) ;
- Novembre : **Rhinocéros** (Ionesco) ;
- Décembre : **L'Ordinateur Occidental** (Romain Bouteille) ;

Puis, dès Janvier 2011 : **-Mr Citrouille** ; spectacle jeune public de Dany Majeur. (présenté devant près de 80 enfants des écoles du Canton) et Février : **Alma Mahler, Femme de Gustave** » d'après Françoise Xénakis

Il convient de ne pas oublier, (forts du succès de la première, près de 400 personnes !) la 2^{ème} **Fête de la musique** qui aura lieu le 18 Juin, en partenariat avec l'association Trigrançoise « LES RECAMPADIS »

Et le **Conservatoire de musique de Draguignan** (Programmation en cours)

Sont en cours pour la rentrée également, deux ou trois concerts de musique classique, avec les professeurs et élèves du Conservatoire de Musique de Draguignan ...

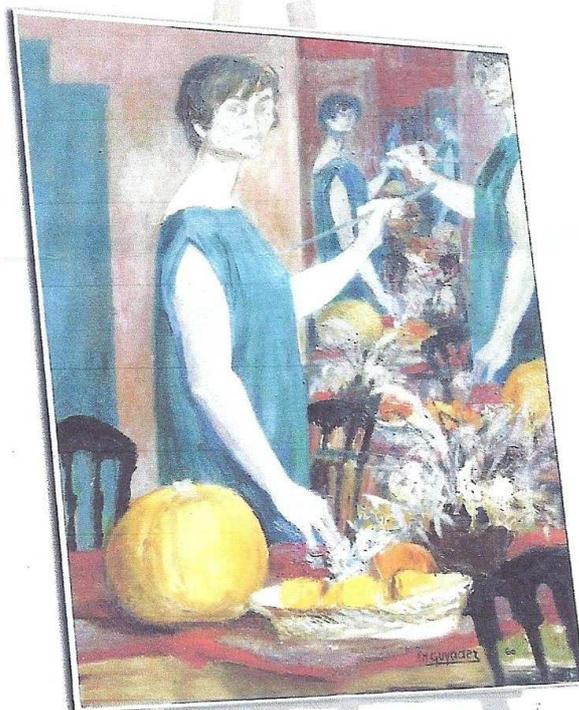
Hé bien, si avec tout ça vous n'êtes pas convaincus que nous avons besoin de vous, Adhérents, Fidèles... Mais trêve de fariboles... Joignez-vous au Conseil Général, Régional et surtout à la Municipalité de Trigrance, pour que vive l'ETE THEATRAL DE TRIGANCE !!! Et pour paraphraser Stéphane Hessel : ...Indignez-vous !!!... Ah mais !... (ça c'est notre devise)

Bien à vous,

L'équipe de
l'ETE THEATRAL DE TRIGANCE
et son Président

ETE THEATRÄLE

ARTS EN ARTUBY - ACTION FINANCEE PAR LE PROGRAMME EUROPEEN LEADER

A TRIGANCE**Salle culturelle. Ouvert TLJ de 15 h à 20 h sauf Dimanche & Lundi**

DU 13 JUILLET
AU 13 AOUT
2011

*Toutes les manifestations sont
gratuites et suivies d'un apéritif*

EXPOSITIONS : Rétrospective et hommage à Anne Marie GUYADER (Peintre de l'école de Trigance)
: Oeuvres réalisées par les enfants de l'école communale de Trigance

Mercredi 13 Juillet à 18 h : Vernissage des expositions

Samedi 16 Juillet à 20 h : Ciné club - "Hiroshima mon Amour" d'Alain Resnais
(Sophie Audier & collectif "Entre là")

Samedi 23 Juillet à 11h : Conférence sur "l'histoire locale" par Michel PELISSIER (A.S.P.T)

Samedi 6 Aout à 20 h : Récital de piano par Joël HOLOUBEK



E.C.A.V : Fontaine Basse - 83840 Trigance - Tél : 0688737760 & 0966810216 - alain-crozals.trigance@voila.fr



ETE THEATRÄLE

A TRIGANCE

Du 13 Juillet au 13 Aout 2011



Salle culturelle. Ouvert TJ de 15 h à 20 h sauf Dimanche & Lundi

SAMEDI 30 JUILLET A 20 H : Théâtre "Lili Calemboula"- Mis en scène par Claudine PELLETIER et produit par le théâtre des Capucins du Luxembourg - Prix 12 Euros

SAMEDI 20 AOUT A 10H30 : Conférence sur les "Arts Premiers" présentée par Michel FRELAT (salle culturelle) suivie d'un repas au Château de Trigance
Prix conférence : 4 Euros - Prix repas : 26 Euros (réservation obligatoire)

PRESENTATION "REVUE VERDON" : Date à préciser...

EXPORTATION des reproductions de l'exposition **"50 ans de peinture à Trigance"** :
- durant le mois de Juin à St Julien du Verdon
- durant le mois de Juillet & Aout à Moustiers Ste Marie, maison du parc du Verdon

TRIGANCE C'EST AUSSI :

- Ouverture galerie MELUSINE par B. Gelman rue du Four.
- Exposition d'Art contemporain durant l'été à la Sagne
- Semaine sur l'Afrique du 2 au 9 Juillet à la Sagne.

HORS FINANCEMENT "PROGRAMME LEADER"



COMITÉ DES FÊTES DE TRIGANCE

Le samedi 30 avril a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes.

Nous regrettons le manque d'engagement de la part des Trigancois.

Le comité des fêtes est une des plus anciennes associations de la commune. De part ses activités il perpétue la tradition de la culture populaire festive.

L'animation la plus importante de l'année reste la fête patronale du 15 août. A ce titre, cette année nous vous proposons 4 jours de festivités éclectiques :

Nous tenons à vous rappeler qu'à cette occasion la plupart des activités sont gratuites.

Une plus grande implication nous serait utile, notamment pour nous aider à l'affichage, car les membres, **Bernard Michel, Varagnac Daniel, Chevalier Philippe, Espinosa Marie-Josée, Dossolin Gérard, Peix Marie-France, Peix Armand, Coddretto Jean-Paul, Vizioz Agnés, Varagnac Christian, Mouren Marcel**, sont tous bénévoles et aucun repas ni frais de déplacement n'est remboursé.

Nous vous proposerons le samedi 12 novembre 2011 le traditionnel loto, ainsi que durant la période hivernale des concours de belote, et le 08 mai chaque année, en souvenir de la plus grande foire commerciale du canton, une animation.

Nous remercions la municipalité de Trigance et le conseil général du Var pour les subventions allouées, ainsi que le conseil régional pour les lots en nature.

Nous remercions également les donateurs, les annonceurs, les artisans et les commerçants qui nous aident financièrement.

Sans eux rien ne serait possible.

Il ne faut pas oublier tous les bénévoles qui savent se mobiliser lors des différentes manifestations ou qui nous apportent une aide matérielle et logistique, ainsi que les employés communaux.

BERNARD Michel
Président du Comité des Fêtes

Inscription pour l'aioli

à l'Estive

du 25 juillet au 10 août

FÊTE DE LA SAINT-ROCH 2011

SAMEDI 13 AOUT 2011

22 H – 23 H – Bal Musette

23 H – Grand Bal gratuit avec l'orchestre **CITIZEN'S**

DIMANCHE 14 AOUT 2011

8 H – 18 H – **FETE DU TERROIR**

Marché des producteurs de pays

Animation musicale des rues

Ballades en poney gratuites pour les enfants

12 H 30 – BARBECUE DU TERROIR

15 H 30 – Concours de boules à pétanque 2x2 choisis

Tirage à 16 hres 15

16 H – Théâtre pour les enfants « Mais qui a croqué la lune ? » présenté par

Série Illimitée

22 H – 23 H – Bal Musette

23 H – Grand Bal gratuit avec l'orchestre **Rémy LEFEVRE**

LUNDI 15 AOUT 2011

9 H – Concours de boules à la Provençale 3x3 choisis

10 H 30 – Messe à la Chapelle ST JULIEN

11 H - 12H 30 – Jeux en bois gratuits pour enfants

Manège pour les tout petits

12 H – Apéritif sur la place Giraud offert par le Comité des Fêtes

15 H – 19 H - Jeux en bois gratuits pour enfants

Manège pour les tout petits

Concours de scrabble pour adultes

15 H 30 – Concours de boules à pétanque 3 X 3 choisis

Tirage à 16 hres 15

22 H – Chansons à la carte et Karaoké par Charly BARAN

Spectacle gratuit sur la place du village

MARDI 16 AOUT 2011

10 H 45 – Messe à la Chapelle ST ROCH

12 H 30 – Aïoli - Inscription avant le 10 Août –

16 H – Concours de boules mixte pour les participants à l'Aïoli

CONFÉRENCE

SUR LE ROLE DE L'ELU ET LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

*Organisée par le Conseil de Développement du
Parc Naturel Régional du Verdon*

Mercredi 13 avril 2011 - Salle Culturelle de Trigance

INTRODUCTION - Quelques précisions de définitions :

Société civile : ensemble des hommes vivants sous les mêmes lois

Elu : définition différente selon les époques

- choisi par Dieu

- que le cœur choisit

- désigné par l'élection. C'est à partir de ce moment-là que les élus ont commencé à porter un uniforme afin de marquer une réelle distinction du peuple.

République : le pouvoir n'est pas détenu par un seul homme et n'est pas héréditaire

Démocratie : la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens qui élisent des représentants. Depuis le XXI^e siècle, elle est majoritaire dans le monde. Elle n'existe plus sous forme directe, la dernière fois fut pendant La Commune.

ATHENES au Ve siècle :

Le citoyen est un homme libre (les esclaves ne sont donc pas considérés comme des citoyens).

Le peuple (composé de citoyens) élit un magistrat (personne civile ou militaire) pour un an (méfiance de ne pas avoir le pouvoir trop longtemps) qui peut être renouvelé. Si le magistrat élu exerce le pouvoir de manière trop personnelle, il est exilé pendant dix ans.

Le peuple est indemnisé pour pouvoir se rendre à l'Assemblée en contrepartie de perdre une journée de travail.

Sous Périclès, c'est l'époque de l'impérialisme athénien : les colonies payent des impôts à Athènes pour que la démocratie fonctionne, car elle ne peut exister sans une certaine richesse qui la garantit. Les guerres de conquêtes permettent l'enrichissement qui permet à son tour

la démocratie. La démocratie est un luxe.

ROME :

C'est une juxtaposition de démocraties locales dans lesquelles les représentants ne peuvent être réélus que dix ans après leur premier mandat. Le peuple reste souverain et peut imposer des prises de décision. D'où l'importance du local dans lequel tout le monde se connaît et qui permet de tempérer les délégations du pouvoir donné aux magistrats. La démocratie ne peut être que locale.

Le magistrat doit avoir un certain niveau de fortune fondée sur le foncier qui fait de lui un grand sage (Dieu l'a fait riche, il est donc sage). La classe possédante devient donc la classe gouvernante. Mais les magistrats, détenteurs de fortunes, se doivent d'embellir la ville en faisant faire les constructions à leurs frais. Une partie de leurs biens sont donc reversés à la collectivité. Le magistrat conserve son statut plein et entier de citoyen et sa politique ne doit être en aucune façon carriériste.

REMARQUES :

De nos jours, les dirigeants ont tendance à oublier la question fondamentale de la démocratie : comment passe-t-on du JE au NOUS et au NOUS TOUS ENSEMBLE ? Il y a une grande confusion entre les territoires économiques et les territoires de vie qui amène à bafouer la justice sociale.

Si les pays arabes en viennent à se révolter aujourd'hui c'est parce qu'ils se sont enrichis et donc peuvent prétendre à la démocratie.

Pour accéder et gérer le pouvoir, il faut tenir une éthique propre à soi-même et aux électeurs. Aujourd'hui, en France, le pouvoir est tabou, le peuple ne peut plus en parler et le remettre en question. Les mots sont inventés et utilisés mais dénués de sens et donc ne parlent plus à personne.

LA PARTICIPATION :

Pour Hegel, la société civile est composée des gens qui ne sont pas détenteurs du pouvoir public. Ainsi, quand ça ne va pas, il faut créer et

CONFÉRENCE SUITE

fabriquer un espace de dialogue public. Mais aujourd'hui, il règne une crise de confiance entre les élus et les citoyens qui ne se sentent plus concernés par une classe dirigeante illisible et inutile. La peur devient un outil du pouvoir et pour la première fois dans l'histoire, le progrès social est en chute puisqu'il y a de fortes chances pour que nos enfants vivent moins bien que nous.

Comment fait-on pour construire ensemble ?

La participation doit redevenir une norme de l'action publique afin de minimiser le pouvoir des autorités, de répondre face à la panne de la démocratie et de rendre la politique plus énergique.

Redonner une grande place à l'imagination qui peut nous sauver et laisser participer activement les compétences variées, notamment la vie associative.

Refabriquer du lien social pour créer de l'altérité.

En France, le pouvoir actuel est centré sur un besoin de définir notre identité et donc ce qui nous différencie des autres. Mais pourquoi ne pas partir d'abord de ce qui nous est commun ? La France est très en retard dans sa politique de participation : le gouvernement ne prend pas en compte la parole citoyenne et ne justifie pas ou mal ses décisions. Les citoyens sont donc dubitatifs et méfiants, ne sachant plus ce qu'on attend d'eux face à un cercle d'experts qui ne parlent plus la même langue. De plus, les mouvements de résistance n'ont plus de légitimité face aux autorités qui annulent toute efficacité de participation aux débats. La France actuelle vit une crise à tous les niveaux car ce qui devrait se construire par les mouvements sociaux est construit par l'autorité. La finalité de la politique passe donc à la trappe puisque le gouvernement ne considère plus les citoyens comme une ressource primordiale.

EXEMPLES DE DISPOSITIFS PARTICIPATIFS :

Le conseil local au sein duquel il est cependant difficile de comprendre qui représente qui sans se confronter à des problèmes de concurrence

de légitimité.

Le débat public

La conférence délibérative des citoyens

Le conseil de développement qui nécessite la bonne volonté de tous, élus et citoyens, afin d'organiser une parole collective qui tend vers un NOUS différent du JE+JE+JE+JE...

Agir avec les acteurs locaux

De nos jours, le citoyen voit l' élu soit pour l'engueuler soit pour lui faire une demande. Nous devons tous revoir notre regard et nos rapports aux élus qui, comme les citoyens, doivent déplacer leurs habitudes pour faire naître du mouvement et ne pas sombrer dans l'immobilité. Dans le mouvement des choses s'inventent, il faut les regarder et en discuter ensemble.

REMARQUES COLLECTIVES :

C'est l'éducation et la culture qui font la qualité du citoyen.

La qualité d'un pouvoir dépend de la qualité d'un contrepouvoir afin d'éviter des dérapages (despotisme, autocratie, dictature) et de diminuer l'autorité pour laisser place à une plus grande participation.

Pour ne pas perdre le sens de l'action publique, nous devons fabriquer du dialogue et rendre notre participation vivante.

Il ne faut pas que l' élu ait le monopole de l'intérêt général, ce n'est pas son rôle.

Aujourd'hui le problème social est très inquiétant, alors on gouverne par la peur, le repli sur soi, l'individualisme.

Il est plus que nécessaire de créer des moyens d'écoute respectueuse de la personne pour nous redonner confiance en notre société.

Le citoyen doit se responsabiliser.

Maud LECLERC

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

En cette période, l'activité cynégétique est invivable. Pourtant c'est actuellement que les membres du conseil d'administration s'activent le plus pour préparer la prochaine saison tant au niveau départemental que local.

En ce printemps nous participons aux nombreuses réunions proposées par la fédération départementale : réunion demandes plan de chasse chevreuil et chamois à la Roque Esclapon, assemblée générale de la fédération à Pignans, réunion de secteur à Montferrat, assemblée générale à Trigance.

Les membres du conseil d'administration siègent à toutes les commissions de la fédération départementale des chasseurs:

A propos de la réfection des chemins cette action bénéficie à tous, nous faisons œuvre de "service public". De même quand nous faisons des travaux soit chez des éleveurs (broyage, défrichage, etc...) soit chez des particuliers qui mettent à notre disposition leur droit de chasse, soit en cultivant des terres laissées à l'abandon nous participons indirectement à la déprise agricole. La société de chasse cultive environ 8 hectares.

Evoqué lors de l'assemblée générale du 07 mai, je vais proposer à la réflexion du conseil d'administration, la possibilité d'en transformer une en journée "nature". Tous les Trigançois qui le désirent seraient associés. Elle pourrait devenir une journée "Nettoyage de Printemps". Ceci aurait plusieurs

SECTIONS

dégâts	perdrix	Sangliers et dégâts	Information	Recherche au sang et arc	cervidés: chamois	Chasse traditionnelle et bécasse	Lièvres lapins
BERNARD Michel BURLET Guy BURLET Daniel	POZZO Eric VARAGNAC Christian	NIGRIS Richard BERNARD Michel	VARAGNAC Christian POZZO ERIC VARAGNAC Alain	POZZO Eric VARAGNAC Ch	VARAGNAC CH, MARIANI, G POZZO Eric BURLET Guy	DALMASSO Fr MARIANI Georges	VARAGNAC Christian VARAGNAC Alain

La société de chasse est une rare association de Trigance à ne pas percevoir de subventions municipale à l'heure actuelle. Toutes nos actions sont totalement bénévoles et aucune compensation financière n'est versée pour les frais de déplacements ou autres aux membres du conseil d'administration.

Pour compléter nos recettes, dans un esprit de convivialité, pour réunir les Trigançois et maintenir les traditions populaires, nous organisons des lotos. Un est en principe organisé avec les associations, le TOC et le comité des fêtes.

Notre association a été créée en 1931, à ce titre, et de par ses activités, on peut dire qu'elle fait partie du patrimoine culturel de Trigance car elle perpétue et préserve la culture cynégétique ancestrale tout en s'adaptant aux réalités modernes.

Les 19 et 26 mars 2011, étaient organisées les traditionnelles journées de travaux bénévoles de notre association. Tous les sociétaires sont invités à participer à ces petits travaux de gestion du territoire, création d'une garenne, points d'eau, débroussaillage, élargissement de chemins, etc....

mérites, rapprocher 2 cultures différentes, chasseurs et non chasseurs, créer du lien et de la cohésion, favoriser les échanges et le dialogue

Un apéritif avec une anchoïade préparée de mains de maître par Alain Varagnac a été offert à la population le 19 mars.

Je voudrais remercier tous les chasseurs qui se sentent intéressés par la gestion du territoire. Cependant on peut déplorer que certains ne se sentent pas concernés et n'ont pas réussi à intégrer que la gestion est indispensable à la bonne marche de l'association, mais également bénéfique pour la faune sauvage. Cela démontre une vision dépassée de la chasse. Le chasseur ne doit plus être seulement un consommateur, mais aussi un gestionnaire.

La société de chasse bénéficie de l'aide de deux gardes bénévoles. Leur rôle est de faire de l'information, de la prévention et de la dissuasion. La partie répressive de l'intervention est laissée aux professionnels de l'ONCFS.

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

L'assemblée générale de la société s'est déroulée le 07 mai 2011, le nouveau bureau élu est composé comme suit :

POZZO Eric Président, BURLET Guy vice président, VARAGNAC Alain Trésorier, VARAGNAC Christian vice président, MARIANI Georges secrétaire, NIGRIS Richard, BERNARD Michel vice président, BURLET Daniel DOSSOLIN Gérard.

Pour conclure, sans vouloir m'immiscer dans son fonctionnement je vais parler d'une autre association qui poursuit les mêmes buts que la nôtre, "le comité des fêtes de Trigance".

En effet elle continue la tradition ancestrale de la fête de la St Roch.

Elle organise des concours de boules, pétanque ou provençale, qui font partie de notre patrimoine culturel provençal.

La pétanque a été inventée en 1907 à La Ciotat.

Les jeux de boules favorisent les contacts humains en annihilant les barrières sociales. Sur les bouledromes il n'y a que des adversaires et des partenaires.

Une des activités économiques de Trigance était, jusqu'à l'apparition de "l'intégrale" et la disparition de l'usine d'Aiguines le ramassage des racines de buis pour fabriquer les boules cloutées.

Faut il y voir une coïncidence ou autre chose, le siège de la fédération française de pétanque et jeu provençal est à Marseille rue de Trigance ?

Eric Pozzo

Président de la société

LA NATURE EST FRAGILE

La nature est un milieu fragile, circulation, chasse, prélèvements de toutes sortes, aucune de nos actions n'est sans conséquence sur les espèces végétales et animales qui la composent.

Respecter et préserver la nature et sa biodiversité est notre affaire, en tant que chasseur, mais aussi en tant que citoyen. Ensemble protégeons la.

La nature est notre patrimoine commun. Mais les

terrains ont toujours un propriétaire, qu'il s'agisse de l'état (forêt domaniale, la Faye du Bourguet), de la commune (défens, etc...) ou de propriétaires privés.

La superficie totale de Trigance est de 6060 Hectares se décomposant comme suit :

Canjuers une parcelle section I n°1	1780 H
Forêt domaniale de la Faye du Bourguet	7 H
Forêt communale	1810 H
Propriétaires privés	2463 H

Ainsi, pour la recherche des champignons il faut l'autorisation du propriétaire. Pour les forêts communales ou domaniales, se renseigner en mairie ou auprès de l'ONF.

Certaines espèces de fleurs sont protégées au niveau national et interdites de cueillette. Le manquement à cette obligation peut être puni d'une amende. La société de chasse avait participé à une action de sauvegarde d'une espèce menacée, en l'occurrence sur le plateau de St Maïmes la remise en état de la plus grande station en France de "Serratula licopiifolia",



La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels est également réglementée.

On peut citer les populations de tétras lyres qui ne cessent de régresser en France. Classés « espèce en déclin » dans la liste rouge des oiseaux de France, les « petits coqs de Bruyère » ont perdu près de 50 % de leurs effectifs en France depuis les années 70. Dans les Alpes les effectifs sont en constante régression et s'écroulent dans certaines zones (- 70 % en 20 ans). Cet oiseau montagnard est bien sûr menacé par le tourisme, le surpâturage, les sports et loisirs « de nature », la circulation des engins à moteur, pratiqués sans égards pour les habitats.

Il était présent à Trigance jusqu'à la fin des années 50. Actuellement ne doivent être présents qu'un ou deux individus.

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

En 2001 dans un lien, j'avais écrit que nous participions (membre de la société, Burllet Guy, Dalmaso Francis, Rouvier Guy, ..) en collaboration avec l'ONF, la Fédération Départementale des Chasseurs du Var, et l'Observatoire des Galliformes de Montagne à un programme de suivi, d'appréciation de l'aire de répartition et de fluctuation des populations des tétras-lyre.

Certains oiseaux comme les vautours fauves récemment réintroduits ont une action bénéfique pour la chasse, grâce à leur alimentation ils évitent les propagations des épidémies ou épizooties.

De même les bergeronnettes, les mésanges, oiseaux insectivores, limitent la propagation de l'oestrose laryngée, maladie fréquente chez le chevreuil qui peut s'avérer mortelle en l'affaiblissant.

En effet pour freiner les infestations, il faut limiter le nombre de mouches, (*L'oestrose laryngée est due au développement dans les cavités nasales, le pharynx, les sinus, et parfois même la trachée, des larves d'oestres, mouches appartenant à la famille des oestridés. Définition d'après le livre LE GRAND GIBIER, HATIER*) en favorisant la multiplication de ces oiseaux par l'aménagement de nids et d'abreuvoirs, ou par l'installation des troupeaux.



La bergeronnette, comme son nom l'indique vit près de troupeaux de moutons.

D'autres oiseaux comme le Crave à bec rouge, sont également présents sur notre territoire, on peut l'observer au printemps en petite colonie (une vingtaine d'oiseaux). Trigance abrite le groupe le plus au Sud. Sa présence laisse augurer d'une bonne attractivité du biotope.

Le ramassage des escargots est également très réglementé. Les escargots de Bourgogne dont le diamètre est inférieur à 3 cm sont toujours interdits. De plus, l'espèce est totalement protégée, quelle que soit sa taille du 1er avril au 30 juin.

La divagation des chiens pose un grave problème à la faune sauvage, mais en meute, les chiens errants peuvent aussi s'avérer dangereux pour l'humain. L'article L211-23 du code rural ou de l'environnement, encadre et définit la divagation. Lors d'un article daté de décembre 2001 et intitulé : CHIENS ERRANTS Le Grand Carnage, j'avais déjà sensibilisé la population sur ce problème.

"Chaque année les chiens errants font des centaines de milliers de victimes parmi les animaux domestiques et sauvages. Seuls ou en meute, il leur faut parfois peu de temps pour exprimer leur instinct carnassier.

Presque tous les jours, en France, les animaux domestiques sont la cible d'attaques sanglantes de la part des chiens errants. Chaque année 100000 petits ruminants, dont 90% d'ovins et 10% de caprins sont tués par ces chiens, soit 1% du troupeau national." (Source le chasseur Français).

Si la divagation est toujours interdite, entre le 15 avril et le 30 juin, période de reproduction, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt.

Un geste anodin à nos yeux peut avoir de graves répercussions. Il ne faut pas, par exemple, toucher de jeunes animaux, faons, lièvres, etc., qui semblent perdus, en leur transmettant notre odeur leur mère risque de les abandonner. On ne peut les toucher qu'avec les yeux.



D'ailleurs la fédération nationale des chasseurs, sen-

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

sibilise le public sur ce problème en éditant ces affiches que vous pouvez découvrir au détour d'un chemin.

Avec la mise en place de la Politique Agricole Commune en 1992 obligeant les agriculteurs à laisser en jachère une partie de leurs terres cultivables (sans revenus), les chasseurs dès 1993 ont vite compris le profit qu'ils pouvaient tirer de cette directive.

Des contrats individuels ont été signés entre les agriculteurs et les sociétés de chasse locales, pour valoriser ces parcelles contre compensation financière et suivant un cahier des charges strict imposant le choix des végétaux.

Plus tard, pour embellir les paysages, sont apparues les jachères fleuries.

La 3^{ème} étape fut la mise en place des jachères apicoles.

Les mélanges de fleurs sont étudiés pour être attirants à la fois pour le petit gibier et pour les insectes pollinisateurs telles les abeilles.

Ces exemples témoignent du fort engagement des chasseurs pour préserver la biodiversité.

Plus modestement en ce qui concerne la société de chasse nous cultivons 8 hectares de terres, nous réalisons des opérations de débroussaillage, participant ainsi à l'ouverture du milieu.



Chasseurs, éleveurs et agriculteurs, réalisent des aménagements pour maintenir les milieux ouverts favorables à la biodiversité.

Depuis peu, un nouvel "hôte" est réapparu dans

nos forêts, le loup.

Le loup (canis lupus) avait pratiquement disparu de nos régions au début du XXI^{ème}. Les causes de sa disparition sont multiples et variées:

- Une certaine littérature le représentant comme le mal absolu qu'il fallait supprimer.
- à la fin du XIX^{ème} siècle nos campagnes ne connaissaient pas l'exode rural et la déforestation qui s'en suivit est à l'origine de la raréfaction des ongulés sauvages, ses proies potentielles.
- la pression de la chasse et de sa destruction notamment grâce à des armes de plus en plus performantes et sophistiquées.

Les raisons de son retour sont dues à l'effet inverse :

- avec l'exode rural et sa conséquence la déprise agricole ont favorisé l'avancement du milieu forestier et sa fermeture, ce qui a eu pour corollaire l'augmentation de l'habitat des ongulés sauvages (principale ressource alimentaire), et un accroissement spectaculaire de ces populations.

l'expansion des populations italiennes de loups,.

la multiplication des espaces protégés, (parcs nationaux,),

Le loup est une espèce protégée dans le cadre de la convention de Berne, depuis 1993. La 1^{ère} observation officielle a eu lieu en 1992 dans le Mercantour, des loups on été observé à Canjuers.

Le conseil d'administration ; intègre dans sa réflexion lors de la demande des plans de chasse ce nouvel élément.

Christian Varagnac

La société de chasse La Trigançoise organise :

Grand LOTO le samedi 4 juin à 21h à la salle culturelle de Trigrance.

Nombreux lots



CINÉ-CLUB PROGRAMMATION 2011

Le samedi 12 mars : L'expérience d'un cinéma populaire à travers l'engagement de Christian Lambert fondateur de l'association « Cinéma Numérique Ambulant »

Sempré vivu !

Une comédie française d'1h30 réalisé en 2006 par Robin Renucci

Précédée par 3 vidéos fadas réalisées au Mali par la population locale

Sinopsis : Faute d'avoir vérifié que son maire était bien mort, un petit village corse est pris dans un tourbillon de mensonges et de quiproquos, liés à l'arrivée imminente d'un ministre qui doit signer un projet de construction d'une salle de théâtre.

« Depuis 1998, le comédien Robin Renucci organise des rencontres estivales de théâtre en Corse du nord, afin de développer la création artistique dans un petit village enclavé. Fort de cette expérience exceptionnelle, l'acteur se prend de passion pour les habitants de cette région encore isolée du monde moderne et décide d'écrire une comédie ayant pour cadre ce lieu enchanteur. L'auteur signe une comédie survoltée s'inspirant clairement de la commedia dell'arte. Le résultat est une œuvre hors du temps qui oppose sans cesse la société traditionnelle - avec ses croyances ancestrales - et une modernité incarnée par les enfants revenant au pays dans le but de le transformer. »

Virgile Dumez – Le cinéma d'hier et d'aujourd'hui

Le Cinéma Numérique Ambulant (CNA) fut en 2001, le premier à se saisir de l'avènement du numérique afin de mettre en place une nouvelle méthode de diffusion du cinéma africain sur grand écran, en plein air, créant sur une place publique, dans la cour d'une école, ou au cœur d'un quartier des espaces de convivialités populaires autour de la diffusion de films africains. Par la suite, cette action s'est prolongée en Corse où le film « Sempré vivu ! » a été projeté selon le même principe.



Le samedi 21 mai : Un premier film bouleversant présenté par la réalisatrice.

Une vie toute neuve

Un drame français et sud-coréen d'1h32 réalisé en 2008 par Ounie Lecomte

Sinopsis : Séoul, 1975. Jinhee a 9 ans. Son père la place dans un orphelinat tenu par des soeurs catholiques. Commence alors l'épreuve de la séparation et la longue attente d'une nouvelle famille. Au fil des saisons, les départs des enfants adoptées laissent entrevoir une part du rêve, mais brisent aussi les amitiés à peine nées. Jinhee résiste, car elle sait que la promesse d'une vie toute neuve la séparera à jamais de ceux qu'elle aime.

« Cette histoire d'abandon, dans la Corée du Sud de 1975, donne un premier long métrage très personnel, quasi-huis clos entre les murs et le jardin fané d'un orphelinat. Ounie Lecomte, actrice, costumière et cinéaste, s'est inspirée de sa propre jeunesse. Elle dessine avec délicatesse le quotidien d'une communauté d'enfants perdues, encadrées par des adultes ni meilleurs ni pires que les autres. Evitant la noirceur comme la mièvrerie, le film égrène les jours et les nuits, les repas et les corvées, les rires et les douleurs. L'endroit est un sas mélancolique, une parenthèse entre deux vies : celle d'avant, oblitérée, condamnée à l'oubli, et une autre, plus ou moins promise, reflétée par ces couples d'adoptants occidentaux, qui viennent de temps en temps. » Cécile Mury - Télérama.

CINÉ-CLUB PROGRAMMATION 2011

Le samedi 16 juillet : Un grand classique de l'histoire du cinéma présenté par Sylvette Baudrot, l'une des plus grandes scriptes actuelles.

Hiroshima mon amour

Un drame franco-japonais d'1h30 réalisé en 1959 par Alain Resnais.

Sinopsis : Ce sont quelques heures de la vie d'un couple précaire, à Hiroshima, au mois d'août 1957. Elle, une actrice française d'une trentaine d'années, est venue jouer dans un film international sur la paix; lui, marié, est un architecte japonais. Ils s'aiment, librement, dans la chambre d'hôtel de la jeune femme. Le souvenir des « dix mille soleils » d'Hiroshima - une ville entière soulevée de terre et réduite en cendres - les hante. Cette ville qui fut le théâtre de l'extrême horreur est faite à présent à la taille de l'amour. Où était-elle, la petite Française, quand la bombe explosa sur Hiroshima? À Nevers, où elle vécut un amour de jeunesse qui la bouleversa profondément. Maîtresse d'un soldat allemand qui fut tué à la Libération, elle fut tondu par la foule et enfermée dans une cave par ses parents morts de honte. Le souvenir de ce drame reflue à sa mémoire. Le Japonais l'écoute.

« A travers trois thèmes, les victimes de la bombe atomique, les injustices de la libération et cet amour bref et sans lendemain, Resnais pose avec acuité les questions de la mémoire et de l'oubli, à la fois sur le plan collectif et individuel. Resnais réussit pour son premier long métrage un film sublime, à la fois poème d'amour et de mort, évocation de la première bombe atomique lancée sur la ville et appel à la réconciliation des peuples. Resnais, en cinéaste dialectique et didactique, opère par chocs d'images hétérogènes, expérimente audacieusement avec le son et suscite l'intérêt du spectateur pour la narration elle-même plus encore que pour l'histoire et les personnages. » Cinépassion

Sylvette Baudrot a sans aucun doute une des filmographiques les plus étoffées de notre

temps. Elle a fait ses premiers pas avec Laurel et Hardy ainsi qu'avec Alfred Hitchcock avant d'être la scripte régulière de Jacques Tati, Alain Resnais, ou encore Roman Polanski. A plus de 80 ans, Sylvette Baudrot continue son métier. Elle témoigne d'une tendre et irrésistible ironie sur son parcours et ses rencontres.

Le samedi 01 octobre : Une fable moderne à découvrir présentée par le réalisateur Alain Gomis

Andalucia

Une comédie française d'1h25 réalisé en 2007 par Alain Gomis.

Sinopsis : Du dribble de Pelé à la danse de Mohammed Ali sur le ring, Yacine voudrait ne retenir de la vie que des moments uniques. Dans son royaume - sa caravane, sa musique, ses héros - il est le maître du jeu. Mais voilà que Yacine rencontre par hasard Djibril, un ami d'enfance. Il se trouve alors confronté à ses origines, à sa cité, à ses frustrations, à ses désirs inassouvis... . Alors Yacine s'en va. Il décide de repartir à zéro, sans bagages ni attaches...

« Après L'Afrique, vision singulière de l'immigration, Alain Gomis approfondit son exploration des marges avec le portrait disparate d'un baladin allumé, Yacine, être désert et mobile, insaisissable et sans attache, qui sillonne les rues de Paris, souvent la nuit, tantôt provocateur, voire agresseur, tantôt altruiste et attentif. Un promeneur dégingandé en porte-à-faux avec le monde contemporain, avec la société française, un paria inspiré et fébrile (...). La force et la spécificité d'Andalucia est d'être aussi libre que son personnage central (...). Andalucia est un film free au sens jazzy, une collection de moments plutôt qu'un scénario linéaire et bouclé, dont l'agencement correspond plus à un souci de rythme que d'intrigue (...). A sa façon tangentielle et détachée, Gomis vise aussi bien le cœur de notre monde déphasé que les étoiles. » Vincent Ostria - Les Inrockuptibles

CINÉ-CLUB PROGRAMMATION 2011

Le samedi 10 décembre : Un film à voir et à revoir pour les enfants et les plus grands

Azur et Asmar

Un film d'animation d'1h40 réalisé en 2006 par Michel Ocelot.

Sinopsis : Il y a bien longtemps, deux enfants

étaient bercés par la même femme. Azur, blond aux yeux bleus, fils du châtelain, et Asmar, brun aux yeux noirs, fils de la nourrice. Elevés comme deux frères, les enfants sont séparés brutalement. Mais Azur, marqué par la légende de la Fée des Djins que lui racontait sa nourrice, n'aura de cesse de la retrouver, au-delà des mers. Les deux frères de lait devenus grands partent chacun à la recherche de la Fée. Rivalisant d'audace, ils iront à la découverte de terres magiques, recelant autant de dangers que de merveilles...



« Visages sensibles, regards intenses, bleu pour Azur le bien nommé, noir de jais pour Asmar. Ces deux faces de la même médaille, ces deux alter ego séparés par la cruauté du monde, d'un bord à l'autre de la Méditerranée, sont destinés à se rejoindre au bout de la même quête idéaliste. Comme dans Kirikou, Ocelot se moque des modes et en particulier de celle du second degré, qui règne désormais sur tous les écrans. Azur et Asmar est un conte classique et un plaidoyer sans ambiguïté en faveur de la tolérance. » Cecile Mury - Télérama

D É C È S

Les 5 et 6 Mai 2011, deux « enfants » de TRIGANCE nous quittaient :

Gaston Rouvier, né à St Maïme et **Marcel Bagary**, né à Miassol.

Pour des raisons professionnelles, Gaston avait dû s'expatrier à Comps et Marcel à Draguignan, mais ils savaient que leur dernière demeure serait leur terre de racines.

L'univers de **Gaston** était son modeste troupeau et son joli jardin dont il se sera occupé jusqu'au bout de sa vie. La dernière image que tout le canton gardera de lui, sera sûrement celle du « vieux monsieur » arpentant Comps courbé sur ses deux cannes.

Homme de la terre qu'il a travaillée sa vie durant, **Marcel** revenait souvent à Miassol s'adonner à sa passion : la chasse. Chacun de nous se rappellera sa faconde sur les terrains de boules et sa casquette typique vissée sur sa tête !

Aux familles de ces deux hommes de mémoire, le lien adresse ses plus sincères condoléances.

LES SOBRIQUETS - M. MARCEL GIRAUD (LE VAL)

- AIGUINES / EIGUINO – leis Eiguinen ... (*lei Sourcié*)
 AMPUS / EMPUS - leis Empussian ... (*lei Darnagas*)
 ARTIGNOSC / ARTIGNOS - leis Artignoussen ... (*lei Lico-plat / lei Manjo-sang*)
 ARTIGUES / ARTIGO- leis Artiguen
 AUPS / Z'AUP - leis Aupen / leis Aupin – (*z'Aup, terro d'aut, tout vòu pau*)
 BAGNOLS / BAGNÒU - Lei Bagnoulen ... (*lei Testo – d'arenc*)
 BANDOL / BANDÒU – Lei Bandoulen ... (*An la saco*)
 BARGEME / BARGÈMO - Lei Bargemen
 BARGEMON / BARGIMOUN - Lei Bargimounen ... (*lei Manjo – bardoto / lei Gros – cuou*)
 BARJOLS / BARJÒU - lei Barjoulen ... (*lei Brulo-magnin / lei Estama*)
 BAUDINARD / BÈUDINA - Lei Bèudinen (*lei Quicho – farroui*)
 BAUDUEN / BÈUDUEN – Lei Boudunen ... (*lei Manjo - caulet / lei Manjo - toumàti*)
 BELGENTIER / BÈUGENSIÈ / BOUIGENSIÉ - Lei Bèugensieren ... (*lei Espóusso- sacco / lei Rasclo- Muraio*)
 BESSE sur ISSOLE / BESSO – Lei Bessen ... (*A Besso, an lou cuou en doui pèço*)
 BORMES / BOUARMO – Lei Bourmen ... (*lei Brulo-pèd / lei Coupo – tèsto*)
 BRAS / BRAS - Lei Brassen ... (*lei Manjo Bourrido*)
 BRENON / BRENOUN - Lei Brenounen (*lei Bavachié*)
 BRIGNOLES / BRIGNOLO - Lei Brignoulen ... (*lei Candeloun / lei Candelous*)
 BROVES / BROVE ... Pecaire ! lei Brouven
 BRUE-AURIAC / BRUE – Lei Brouquié ... (*lei Recampa*)
 CABASSE / CABASSO - Lei Cabassié ... (*lei Goio / lei Manjo – broussin*)
 CALLAS / CALAS - Lei Calassen - (*leis Aureiu / lei Gròsseis-aureio*)
 CALLIAN / CALIAN - Lei Calianen ... (*lei Manjo limaço / lei Limacié*)
 CAMPS-LA-SOURCE / CAMP- Lei Campié ... (*lei Capelié / lei Can-japon*)
 CARCES / CARCE - Lei Carcen ... (*leis Estuba*)
 CARNOULES / CARNOULO - Lei Carnoulen ... (*lei Piàfou*)
 CARQUEIRANNE / CARQUEIRANO - Lei Carqueiranan (*lei Cougourdo*)
 CAVALAIRE / CAVALÈRO - Lei Cavaleren (*lei Barjacaire*)
 CAVALIERE / CAVALIERO - Lei Cavalieren
 CHATEAUDOUBLE / CASTÈU – DOUBLE - lei Castèu-Doublen ... (*lei Langastié / lei Gimèrri*)
 CHATEAUVERT / CASTÈU-VERD - Lei Castèu-verden ... (*lei Coucho – buou*)
 CHATEAUVIEUX / CASTÈU-VIÈI - Lei Castèu – vieien
 CLAVIERS / CLAVIÉ – Lei Claveiren / Lei Claveissen (*lei Manjo - nuco*)
 COGOLIN / COUGOULIN – Lei Cougoulinen ... (*lei Manjo – Pastèco / lei nebla / lei Teto- pouien*)
 COLLOBRIERES / COULOUBRIERO - Lei Couloubrieren ... (*lei Moufu*)
 COMPS sur ARTUBY / COUM(P) – Lei Coumpian ... (*lei Couquin / lei Toundaire*)
 CORRENS / COURRENS – Lei Courrensen, Lei Courrensié ... (*lei Pesco – luno*)
 COTIGNAC / COUTIGNA - Lei Coutignassen (*lei Mau – ciéucla*)
 CUERS / CUER - Lei Cuersan ... (*lei Brulo - Magnin / lei Manjo - Saumo*)

Rubriques proposée par Robert LIONS

Suite au prochain numéro

D E L I B E R A T I O N S C O N S E I L M U N I C I P A L

Département du Var

2011.12

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de TRIGANCE

Séance du 21 janvier 2011

*L'an deux mille onze et le vingt et un janvier à dix hit heures,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur
Bernard CLAP, Maire.***

Nombres de membres

Afférents au C.M. : 11
Membres en exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 8

**Présents : THOMAS Guillaume , GIULIANO Michel , BERNARD Michel, SOUILHOL Violaine
VARAGNAC Christian, DUPARANT Franck, COSSANO Marie-Jeannine.**

Absents : LAVAL Stéphane, SOLER Laurence, ANNOVRI Hélène.

Monsieur Christian VARAGNAC a été nommé secrétaire.

Objet de la délibération

Mise à disposition de la salle culturelle.

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 10 octobre 2009, qui définissait les conditions de mise à disposition de la salle culturelle.
Il apparaît qu'à l'usage, ces conditions doivent être redéfinies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de mettre la salle culturelle communale à la disposition ponctuelle ou annuelle des associations et ponctuellement pour les personnes privées par la signature d'une convention..
 - Les modalités de ce prêt et l'utilisation des locaux seront détaillées dans la convention.
 - Autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition avec le Président de l'association concernée ou la personne privée utilisatrice.
 - Autorise le Maire à demander au signataire privé un chèque de caution de 500 euros, qui sera restitué après l'état des lieux et la remise des clés par l'utilisateur à la Mairie.
 - Fixe les tarifs de mise à disposition comme suit :
- Associations ayant leur siège à Trigance : gratuit
 - **Prêt une journée :**
 - Personnes privées résidant à Trigance : 80 €
 - Personnes privées non résidentes : 120 €
 - Associations non résidents : 120 €.

La journée de location s'entend de 9 h à 21 h.

DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL SUITE

La clé de la salle devra être déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie après utilisation.
Dans le cas contraire, l'association devra payer un jour supplémentaire.

➤ **Forfait 2 jours :**

- Personnes privées résidant à Trigance : 150 €
- Personnes privées non résidentes : 200 €
- Associations non résidents : 200 €

➤ **Forfait 3 jours :**

- personnes privées résidant à Trigance : 250 €
- associations n'ayant pas leur siège à Trigance : 300 €
- personnes privées non résidentes : 300 €

Le 31 décembre et le 1^{er} janvier sont réservés aux associations trigançoises, pour des manifestations ouvertes au public, et annoncées par affichage dans le village.
Une déclaration devra être faite à la SACEM.

Le matériel de la régie pourra être mis à disposition des associations, sous la responsabilité du Président, contre un chèque de caution 500 euros, rendu après vérification du matériel par un représentant de la Mairie. Le matériel devra être manipulé par une personne compétente.

Le matériel de régie ne sera pas mis à disposition des personnes privées.

Si aucune association n'a réservé la salle avant le 1^{er} décembre, la salle pourra être louée à une personne privée. En cas de plusieurs demandes, il sera procédé à un tirage au sort en présence de tous les demandeurs.

Un état des lieux sera fait avant et après chaque utilisation, dans les horaires ouvrables de la Mairie.

L'association devra obligatoirement préciser l'utilisation de la salle dans sa demande de mise à disposition.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire.



Acte rendu exécutoire
Après télétransmission en Sous-Préfecture
le 03 FEV. 2011
et publication ou notification du
07 FEV. 2011

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES
UTILÉS

SAMU : 15
POMPIERS : 18

COMPS/ARTUBY

POMPIERS : 04 94 76 90 56
GENDARMERIE : 04 98 10 69 05
MEDECINS : 04 94 76 90 02
MAIRIE : 04 94 50 24 00
LA POSTE : 04 94 50 96 83
POINT INFOS : 04 94 50 24 05

TRIGANCE

MAIRIE : 04 94 76 91 01
AGENCE POSTALE : 04 94 85 66 13

ASSISTANTE
SOCIALE
DU CANTON

Mme Agnès DAGUERRE
Tel : 04 94 50 46 46 pour RDV

CLIC



Centre Local d'Information et
de coordination G érontologi-
que.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél : 06 26 54 27 89 ou 04 94 50 42 26.

DIVERS

Décharge : Demander la clef à la mairie ou à l'agence
postale de Trigance.

Encombrants : Le jeudi par l'CCAV

AGENCE
POSTALE

LA POSTE



Horaires d'ouverture

du 1 novembre au 30 avril : 9h00 à 12h00
du 1 mai au 31 octobre : 8h30 à 11h30

MAIRIE DE
TRIGANCE

Téléphone : 04 94 50 91 01

Courriel : mairie.de.trigance@mcom.fr

Horaires d'accueil :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi

10h - 12h et 13h30 - 17h30

Fermé les vendredis

3 - 17 - 31 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 12 décembre

MISSION
LOCALE
DRACÉNIÉ
VERDONProvence-Alpes-Côte d'Azur
notre région

Bagnols pays de Fayence

chemin Collettes
impasse Laugier
83300 Draguignan

tel : **04.94.50.17.00**

fax : **04.94.50.97.09**

Courriel : mission.locale.dracenie.1@cegetel.net

Son rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés sur des points tels que la formation, l'emploi, les prestations sociales, les loisirs..

Horaires de réception du public

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

POUR NOUS
ÉCRIRE

Courriel : ccas.lelien.trigance@gmail.com

Adresse postale :

CCAS

Mairie de Trigance

Place St Michel

83840 TRIGANCE

Si vous désirez recevoir par courriel le Lien Trigançois, communiquez nous votre adresse courriel.